



Centre d'économie du développement

IFReDE - GRES - Université Bordeaux IV

Document de travail

DT/110/2005

Une analyse théorique de l'interaction entre l'emploi public et les performances du marché du travail dans les pays en développement

par

Yves Abessolo

Chargé de cours – CEREK – Université de Yaoundé II



Centre d'économie du développement

IFReDE - GRES - Université Bordeaux IV

Une analyse théorique de l'interaction entre l'emploi public et les performances du marché du travail des pays en développement

par

Yves Abessolo

Chargé de cours – CEREG – Université de Yaoundé II

Résumé :

Cet article analyse les interactions entre l'emploi public et les performances du marché du travail dans les pays en développement. Si dans les pays développés il est montré que l'emploi public évince l'emploi privé et accroît le chômage, notre contribution théorique suggère que l'emploi public a une influence importante sur les performances du marché du travail des pays étudiés à travers trois canaux. D'abord, à travers des externalités positives, l'emploi public accroît la productivité du secteur privé. Ensuite, compte tenu du degré de substitution entre les productions des secteurs public et privé d'une part, et du niveau des rentes d'autre part, l'emploi public n'évince pas l'emploi privé. Enfin, aucun élément théorique ne justifie l'idée selon laquelle l'emploi public accroît le chômage, nos résultats suggèrent même que l'emploi public diminue durablement le chômage.

Abstract : A theoretical analysis of the interaction between public employment and the labour market performances in developing countries

This paper explores the consequences of public employment on labour market performances in developing countries. If in developed countries evidence shows that public employment may not only crowd out private employment, but also increase overall unemployment, our theoretical considerations suggest that public employment significantly affects labour market performances through three channels. First, positive externalities of public employment increase private sector productivity. Secondly, with the level of substitutability of public and private outputs, and the size of the rents, there is no crowding out effects of public jobs on the private sector. In the latter case, our theoretical analysis suggests that public employment may reduce unemployment in developing countries.

Mots-clés : emploi public, marché du travail, éviction, rentes, pays en développement

JEL classification : J21, J23, J24, J33

Sommaire

1. Introduction	1
2. Les interactions entre les marchés et les performances du marché du travail des pays en développement : essai de formalisation	1
1. <i>Les marchés du travail des secteurs public et privé</i>	2
2. <i>L'équilibre et les performances du marché du travail agrégé</i>	3
3. Les effets de l'emploi public sur le marché du travail : éviction de l'emploi privé et/ou chômage	3
1. <i>L'emploi public et le marché du travail : une autre réalité dans les pays en développement</i>	4
2. <i>Des interactions spécifiques entre l'emploi public et l'emploi privé</i>	5
3. <i>Des effets contrastés des rentes de l'emploi public et de la substituabilité des productions</i>	6
4. Conclusion	7
Références bibliographiques	7

1. Introduction

Dans un contexte de mondialisation des économies, il est constaté un regain d'intérêt sur la controverse entre les idéologies keynésienne – intervention de l'Etat – et néoclassique – libre jeu du marché – dans le fonctionnement de l'économie en général, et celui du marché du travail en particulier. Les pays en développement, compte tenu des dysfonctionnements et de la fragilité de leurs économies semblent être plus interpellés par ce débat dans le cas spécifique des performances du marché du travail et de l'ampleur du chômage qui en est une conséquence.

Dans la plupart de ces pays, l'emploi public¹ a joué un rôle crucial dans le fonctionnement des marchés du travail et a été certainement un instrument déterminant de politique économique. Curieusement, l'importance du problème de chômage semble inversement proportionnelle à l'envergure ou à l'intérêt des études consacrées aux effets de l'emploi public sur l'emploi privé et le chômage. Il en résulte que les connaissances sur le sujet tant théoriques qu'empiriques demeurent pour le moins parcellaires. La création d'emplois publics peut être considérée comme un moyen de compenser les difficultés de création d'emplois par le secteur privé dans les pays en développement. Dans ce cas, l'emploi public peut donc devenir un instrument de lutte contre le chômage. Cependant, il est souvent avancé que la création d'emplois publics, en augmentant la pression fiscale, en fournissant des biens et des services substituables à ceux du secteur privé et en accentuant la pression à la hausse des salaires, serait susceptible « d'évincer » la création d'emplois privés². Ainsi, dans le cas des pays en développement, et ce malgré l'hétérogénéité de leurs économies, notre objectif est de mettre en exergue à travers une analyse théorique, les interactions entre l'emploi public, l'emploi privé et le chômage. En d'autres termes, il s'agit de voir si l'emploi public évince l'emploi privé et/ou accroît le chômage dans ces pays.

Ainsi, notre analyse s'articule autour des principaux points suivants.

D'abord, nous formalisons les marchés du travail des secteurs public et privé, et les performances d'un marché du travail agrégé (II), ensuite, nous analysons les effets de l'emploi public sur les performances du marché du travail en terme d'éviction de l'emploi privé et de l'impact sur le chômage (III), enfin nous dégageons quelques implications de politique économique (IV).

2. **Les interactions entre les marchés et les performances du marché du travail des pays en développement : essai de formalisation**

Considérons un marché du travail représentatif des pays en développement constitué d'un secteur public et d'un secteur privé³. On suppose que l'entreprise du secteur privé produit un bien avec le seul facteur de production travail (L_p) à partir de la fonction de production $AF(L_p) = AL_p^\alpha/\alpha$, $\alpha \in]0,1[$, A la productivité. Tous les individus ont les mêmes préférences, et un individu ayant un revenu de w a une fonction d'utilité $w + H(L_g)$, avec $H'(\cdot) > 0$, $H''(\cdot) < 0$, L_g l'emploi public. Dans cette économie, les chômeurs n'ont pas de revenu et ne dérivent leur utilité que du bien public. Le volume de chômage U est égal à la population active N diminuée de l'emploi privé L_p et de l'emploi public L_g soit $U = N - L_p - L_g$. Les chômeurs sont indifférents et peuvent rechercher un emploi soit dans le secteur public soit dans le secteur privé. Ainsi, les comportements des individus et leurs

¹ La définition de l'emploi public est sujette à controverse. Elle dépend en grande partie de la manière de caractériser le secteur public. Nous adopterons une définition dite « restreinte » dans cet article, l'emploi public se compose des emplois de l'administration centrale et des collectivités territoriales, des organisations à but non lucratif dépendant ou financées directement par les administrations, l'armée et des ambassades. Les entreprises publiques sont donc exclues de ce champ.

² Il s'agit, outre des considérations théoriques révélées, des résultats empiriques dans le cadre des pays de l'OCDE. Voir à cet sujet, des études évoquées dans la suite de cet article.

³ Pour des raisons de simplification, nous nous limitons d'une manière générale à ces deux secteurs en faisant abstraction au « secteur informel ».

fonctions d'utilité seront différents selon que la recherche d'emploi s'effectue dans le secteur privé ou dans le secteur public. Soient N_p et N_g les proportions des chômeurs s'adressant respectivement au secteur privé et au secteur public.

1. Les marchés du travail des secteurs privé et public

Une des caractéristiques des économies étudiées est la faiblesse du secteur privé et son incapacité à être performant sur le marché du travail. Dans une autre mesure, on note la faiblesse des institutions devant régir le marché du travail. Si le syndicat des travailleurs vise à maximiser l'utilité totale des N_p offreurs de travail du secteur privé, et si z_p est leur utilité escomptée, il en découle la relation suivante :

$$z_p = u_p H(L_g) + (1 - u_p)[w_p + H(L_g)] = H(L_g) + (1 - u_p)w_p \quad (1)$$

où w_p et $u_p = (N_p - L_p)/N_p$ sont respectivement les taux de salaire et de chômage de secteur privé. L'objectif du syndicat est :

$$V_p = L_p[w_p + H(L_g)] + \text{Max}(N_p - L_p, 0)z_p \quad (2)$$

A la suite de Layard et al. (1991), la condition de maximisation⁴ de cette fonction est :

$$AF'(L_p) = w_p = \mu_p[z_p - H(L_g)] \quad (3)$$

Avec μ_p le supplément de salaire attendu du secteur privé par rapport au secteur public.

Dans ce contexte, la technologie dans le cas d'une fonction de production Cobb Douglas implique que le taux de chômage est indépendant de la force de travail et dépend seulement de la majoration de salaire⁵ μ_p dans le secteur privé.

En substituant (3) dans (1) on obtient :

$$\mu_p = (\mu_p - 1)/\mu_p \quad (4)$$

En conséquence, le chômage du marché du secteur privé n'est pas directement influencé par l'emploi public qui peut cependant affecter le chômage de l'ensemble du marché du travail, en altérant l'allocation des N_g et N_p travailleurs des deux secteurs. Ainsi, le salaire du secteur privé $w_p = AF'[N_p(1 - u_p)]$ est aussi influencé par la taille et l'importance du secteur public dans le marché du travail à travers les changements possibles de N_p ⁶.

Il a été supposé jusqu'à présent dans cette formalisation que les offreurs étaient à priori indifférents de rechercher un emploi dans l'un ou l'autre secteur⁷. Ainsi, dans le secteur public, la probabilité de trouver un emploi sera L_g/N_g , et l'utilité escomptée d'un offreur de travail dans ce secteur est :

$$Z_g = H(L_g) + L_g w_g / N_g \quad (5)$$

Où w_g représente le salaire du secteur public.

Il est supposé par ailleurs que le salaire dans le secteur public est proportionnel à celui du secteur privé tel que :

$$w_g = \lambda w_p \text{ avec } \lambda > 0$$

⁴ La pertinence de cette condition de maximisation et l'effectivité du pouvoir syndical seront discutées dans la suite de ce travail.

⁵ Cette condition sur la majoration de salaire μ_p ne peut être valable que si 'on suppose à priori que le salaire du secteur privé est supérieur à celui du secteur public.

⁶ On montrera par la suite que les modifications de l'offre de travail du secteur privé dépendront des déterminants du choix à s'adresser à l'un ou l'autre secteur.

⁷ Cette hypothèse pourra être discutable par rapport aux résultats de cette analyse.

2. L'équilibre et les performances du marché du travail agrégé

Compte tenu de la condition d'indifférence des offreurs de travail, à l'équilibre les chômeurs ont la même utilité escomptée dans les secteurs public et privé tel que :

$$z_p = z_g \equiv z \quad (6)$$

(1), (4) et (6) donnent

$$N_g = \lambda \mu_p L_g \text{ avec } \lambda = w_g/w_p \quad (7)$$

Si dans les pays développés il est montré⁸ que $\lambda > 1$ - c'est-à-dire que les salaires du secteur public sont supérieurs à ceux du secteur privé – la réalité des pays en développement semble être complexe à saisir à ce sujet. A priori, on pourrait penser que les salaires du secteur privé sont supérieurs en valeur à ceux du secteur public. Mais si l'on prend en compte d'autres éléments qui influencent l'emploi sur le marché du travail tels que les rentes, la stabilité de l'emploi et le pouvoir de décision lié à l'occupation d'un emploi public, il peut s'avérer que les « revenus » liés aux emplois du secteur public soient supérieurs à ceux du secteur privé. Mais comme ces éléments sont essentiellement subjectifs et difficilement quantifiables, nous pouvons nous limiter dans un cadre formel au différentiel de salaire secteur public/secteur privé en considérant $\lambda < 1$.

Ainsi, le nombre de travailleurs dans le secteur privé augmente avec le niveau de l'emploi dans ce secteur. A partir de la relation $u_g N_g = N_g - L_g$ et des équations (4) et (7) il découle que :

$$\lambda(1 - u_g) = 1 - u_p$$

Le taux de chômage est donc plus élevé dans le secteur privé que dans le secteur public si $\lambda < 1$. En conséquence, partant de la relation $N = N_p + N_g$ et des équations (4) et (7) nous avons :

$$L_p = (N/\mu_p) - \lambda L_g \quad (8)$$

ce qui signifie que l'emploi privé n'est pas évincé par l'emploi public, et cet effet est d'autant plus faible que le rapport $w_g/w_p = \lambda$ est faible⁹.

L'identité initiale $U + L_p + L_g = N$ et les relations (4) et (8) déterminent le taux de chômage agrégé du marché du travail u tel que :

$$u = U/N = L_g/N(\lambda - 1) + (\mu_p - 1)/\mu_p \quad (9)$$

En somme, l'expansion du secteur public réduit le taux de chômage si et seulement si :

$$\lambda = w_g/w_p < 1.$$

3. Les effets de l'emploi public sur le marché du travail : éviction de l'emploi privé et/ou chômage

Si la structure des emplois et la nature du chômage sont hétérogènes dans les pays en développement, il est peut être surprenant de constater la faible attention portée sur l'impact possible du secteur public sur l'emploi du secteur privé et le chômage. Les débats de politique économique devraient s'appesantir sur les performances du marché du travail à travers les interactions entre la taille de l'emploi public et l'importance du secteur privé d'une part, et la persistance du chômage d'autre part, en tenant compte des spécificités structurelles de ces économies.

⁸ On peut voir à ce sujet les études de Holmlund [1997], Algan et al. [2002].

⁹ Ce résultat est contraire à celui obtenu dans les pays développés. On peut voir Holmlund op. cit., Algan et al. op. cit., Demekas et al. [2000], Karras [2000].

1. L'emploi public et le marché du travail : une autre réalité dans les pays en développement

On pourrait à priori établir une relation négative entre l'emploi public et le chômage si on considère que la création d'emplois publics en augmentant la pression fiscale et en fournissant des biens et services substituables à ceux du secteur privé serait susceptible d'évincer la création d'emplois privés. Mais d'un point de vue théorique, l'emploi public a un impact ambigu sur le chômage. Cette ambiguïté peut se justifier à travers d'une part, les débats de ces dernières décennies sur le rôle de l'Etat, et d'autre part, par rapport au poids du secteur privé sur les performances du marché du travail.

Quelque soit la diversité structurelle, les nouvelles tendances incontournables d'une économie de marché prônent pour un désengagement de l'Etat dans la vie économique qui laisserait essentiellement jouer les forces du marché. Or, pour la majorité des pays en développement, l'Etat – à travers le secteur public – a été le principal pourvoyeur d'emplois face aux limites du secteur privé et surtout par rapport aux manques des moyens d'investissement et d'un cadre adéquat devant assurer un niveau d'investissement susceptible de rendre ces économies compétitives dans un contexte de mondialisation. De même, la production de certains biens et services n'offre pas d'opportunités réelles de substituabilité, maintenant ainsi le secteur public en situation de monopole. Enfin, les capacités productives du secteur privé et l'environnement économique international amènent ce secteur à se confiner à la production des biens et services adressés essentiellement à une demande intérieure alors que cette production fait face à la concurrence étrangère relative à l'ouverture commerciale.

Ainsi, la création d'emplois publics a une influence positive sur la productivité des emplois privés. Il s'agit des biens et services qui sont essentiellement produits par le secteur public ou difficilement produits par le secteur privé¹⁰. On peut songer par exemple à la justice, à la police, à certains transports publics ou aux secteurs de l'eau et de l'énergie. La création d'emplois en exerçant une externalité positive sur la productivité des emplois les rend plus profitables et crée des conditions favorables à leur accroissement. Par conséquent, comme le secteur public produit en majorité des biens difficilement substituables à ceux du secteur privé, une expansion de l'emploi augmente la rentabilité des emplois privés et peut augmenter leur création. Ensuite, compte tenu du différentiel de salaire¹¹ secteur public/secteur privé, la création d'emplois publics n'affecte pas les perspectives des chômeurs en termes de revenus escomptés. Il ne résulte donc pas une tendance à la hausse des salaires pouvant se traduire par la disparition de certains emplois privés¹². De plus, comme le montre la figure ci-après, la recherche d'emploi se fait simultanément dans le secteur public et dans le secteur privé, le différentiel de salaire secteur public/secteur privé – à travers λ – pouvant attirer de nombreux travailleurs dans le secteur privé et augmenter ses perspectives de création d'emplois. Ainsi, même s'il existe des situations de rente, la création d'emplois publics aura un effet d'éviction nul sur les emplois privés.

Enfin, la création d'emplois publics génère des coûts supplémentaires qui accroissent les dépenses publiques pouvant ainsi réduire l'investissement public. Cette création d'emplois peut supposer à priori des externalités négatives sur la productivité du secteur privé et baisser la demande de travail de ce secteur. Mais dans les pays en développement, la flexibilité des systèmes d'imposition semble être à mesure de compenser la contrepartie relative aux coûts supplémentaires de la création d'emplois publics.

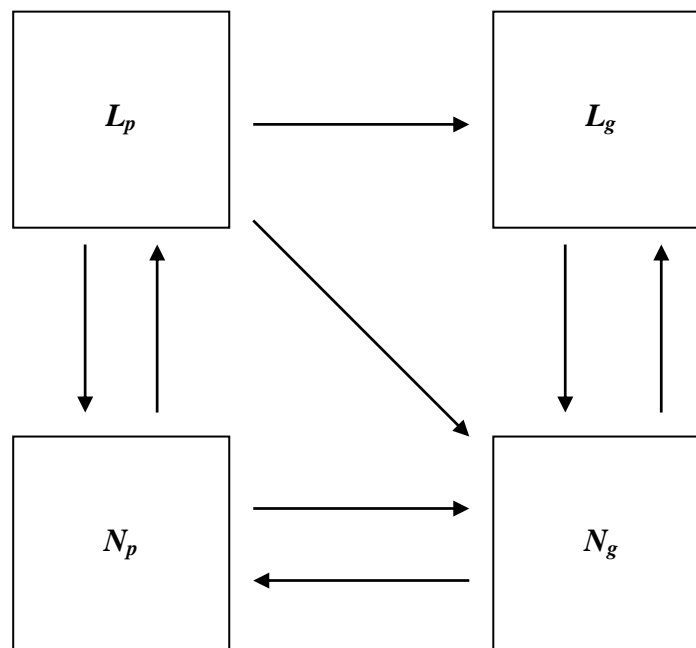
En définitive, aussi ambiguë puisse être l'impact global de l'emploi public sur l'emploi privé et le chômage, une analyse théorique devrait approfondir les interactions entre l'emploi public et l'emploi privé et s'interroger sur les possibilités de substitution des biens publics aux biens privés et de l'ampleur des rentes offertes aux salariés du secteur public.

¹⁰ Cet aspect est approfondi dans la dernière sous section de cette partie.

¹¹ Ceci renvoie aux différents aspects de notre formalisation qui nous ont amené à considérer $\lambda = w_g/w_p < 1$ c'est-à-dire $w_g < w_p$

¹² Ce résultat est contraire à celui des études effectuées dans les pays développés, à ce sujet voir Holmlund et Linden [1993], Holmlund op. cit.

Figure1 : Mouvements de la population active dans un marché du travail avec emplois public, privé et chômage de pays en développement.



2. Des interactions spécifiques de l'emploi public et de l'emploi privé

La pertinence d'une analyse des interactions entre l'emploi public et l'emploi privé tient d'abord à une bonne compréhension des logiques qui sous-tendent la création de ces emplois dans les pays en développement. Si la création d'emplois privés est justifiée par un objectif de maximisation de profit des entreprises, l'emploi public vise d'abord à maximiser une fonction sociopolitique et bureaucratique¹³. Ainsi, d'une manière générale, l'emploi public participe à la production des biens dits collectifs – justice, défense, police – ou des biens et services dont la production ne peut être régie par les mécanismes du marché.

Dans ce contexte, les interactions entre l'emploi public et l'emploi privé peuvent être représentées dans un cadre simple où l'Etat détermine un niveau d'emploi public et fixe les salaires sans opposition d'une quelconque force syndicale¹⁴. Le gouvernement vise dans sa politique à maximiser la différence entre la valeur sociale des biens publics et leurs coûts. Le niveau de l'emploi public et du salaire peuvent s'expliquer par cette contrainte de maximisation. A l'équilibre, le rapport salaires public-privé (λ) devrait dépendre du pouvoir des conventions des syndicats des deux secteurs. Or, il a été rappelé que les syndicats dans les pays en développement ont un pouvoir faible lorsque celui-ci n'est pas inexistant. Dans ce sens, $\lambda = w_g/w_p$ dépend en grande partie des élasticités de la demande de travail du secteur privé et du secteur public.

L'emploi public d'équilibre sera donc celui qui égalise les bénéfices marginaux au salaire du secteur public. Le salaire du secteur public n'est donc pas influencé par le niveau du salaire du secteur privé, par contre, l'emploi public ne dépend pas seulement des caractéristiques du marché du travail public mais aussi de celles du secteur privé à travers les flux de travailleurs du secteur privé pouvant avoir une ambition de travail dans le secteur public¹⁵. Il est donc montré que la taille d'équilibre du secteur public dépend de la volonté des décideurs politiques, de l'évaluation des biens publics et des

¹³ Une étude de Gregory et Borland [1999] sur les objectifs de la création d'emplois publics en révélatrice.

¹⁴ Il a été montré dans la formalisation des interactions entre les secteurs privé et public que les syndicats des travailleurs du secteur privé influence très peu l'emploi ou les salaires. Il est supposé que dans le secteur public, cette force est quasi-inexistante.

¹⁵ La figure présentée le montre à travers les mouvements de L_p vers L_g et N_g .

caractéristiques institutionnelles influençant les salaires du secteur privé et du secteur public. Ce résultat semble proche de la réalité des pays en développement où la demande de travail du secteur public découle des objectifs politiques et bureaucratiques. Cette demande consiste à la maximisation d'une fonction objectif ad hoc qui n'impliquerait pas un compromis entre l'emploi public et l'emploi privé, mais éventuellement entre le niveau de l'emploi public et les taxes supportées par le secteur privé. Il s'agit d'un potentiel indirect de l'emploi public sur l'emploi privé à travers ce canal. En effet, la création d'emplois publics entraîne une dépense publique supplémentaire et un accroissement de l'impôt pour assurer ces dépenses. Dans un premier cas, ceci implique une réduction de l'investissement public, et dans un second cas un manque à gagner au secteur privé dû à l'accroissement de l'impôt. Dans les deux cas, ce financement peut avoir un impact négatif sur la productivité du secteur privé, et réduire la demande de travail de ce secteur.

Enfin, les déterminants de l'emploi public et de l'emploi privé s'illustrent à travers deux relations. L'emploi privé et d'une manière similaire le taux de chômage, dépendent de la productivité du secteur privé, des institutions du marché du travail et non de l'emploi public. L'emploi public quant à lui dépend de l'évaluation des biens publics, de la productivité des deux secteurs et des institutions du marché du travail.

3. Des effets contrastés des rentes du secteur public et de la substituabilité des productions

L'équation (9) montre que les rentes¹⁶ du secteur public ont un effet direct sur le niveau du chômage. Si la rente dans le secteur public est élevée, une augmentation de l'emploi public accroît le chômage dans la mesure où le secteur public devient plus attractif, ce qui augmente l'offre de travail N_g relatif à ce secteur. Ce qui suppose un effet inverse dans le cas où la rente est faible.

Pour un taux de participation donné au marché du travail, la part de la force de travail appartenant au secteur public accroît avec le nombre d'emplois du secteur public et de son niveau de salaire w_g . De même, la création d'emplois publics attire des travailleurs dans ce secteur au détriment du secteur privé si le rapport w_g/w_p est constant. Dans ce contexte, les emplois du secteur privé peuvent être évincés, et cet effet d'éviction sera plus prononcé lorsque le salaire relatif du secteur public est plus élevé. L'effet d'éviction devrait donc s'élever avec le niveau des rentes des emplois publics. Ainsi, l'impact de l'emploi public sur le chômage dépend du niveau de l'effet d'effet d'éviction du secteur privé. La création d'un emploi public diminue le chômage si et seulement si l'effet d'éviction est assez faible. De même, si l'effet d'éviction augmente avec le niveau de salaire du secteur public, la création d'emplois publics accroît le taux de chômage si le salaire du secteur public est supérieur à celui du secteur privé. En d'autres termes, l'emploi public augmente le chômage si les travailleurs du secteur public bénéficient des rentes. Or compte tenu de certaines considérations spécifiques au marché du travail des pays en développement, il a été montré précédemment que le salaire du secteur privé est supérieur au salaire du secteur public – $w_g/w_p < 1$ – d'une part, et que la rente dans le secteur public semble subjective et pas systématique. Ceci laisse croire que l'effet d'éviction du secteur privé est très faible où même quasi-inexistant, et que la création d'emplois publics diminue le taux de chômage.

Dans notre cadre d'analyse, le rôle de la substituabilité entre les productions des secteurs public et privé peut être illustré à travers d'une part, la participation au marché du travail, et d'autre part, le degré de substitution entre les productions des deux secteurs. En améliorant les opportunités d'emplois, la création d'emplois publics augmente le niveau de participation au marché du travail. Ceci peut avoir pour effet d'amortir l'effet d'éviction de l'emploi privé lorsque celui-ci existe. Mais l'emploi public peut influencer la participation au marché du travail à travers d'autres canaux. Il peut en être le cas lorsque les biens publics ont des valeurs différentes pour ceux qui participent et ceux qui ne participent pas au marché du travail. Ainsi, compte tenu des faibles performances du secteur privé, la création d'emplois publics augmente l'offre d'emplois publics et diminue le chômage.

¹⁶ La définition de la rente dans le secteur public soulève des problèmes complexes. On peut penser à priori à la prime salariale qu'offre le secteur public par rapport au secteur privé. Dans les pays en développement, cette prime s'étend aux avantages – illicites – du pouvoir que confère l'occupation d'un emploi public. Il peut s'agir de pots-de-vin, de renvois d'ascenseur, des détournements de fonds publics ou d'autres avantages et facilités liés à la mise en place des réseaux.

Par ailleurs, l'argument théorique sous-jacent à la production des biens et services est que l'emploi public aura un effet d'éviction sur l'emploi privé dès qu'il y a une substitution possible entre les productions des deux secteurs. Dans les pays en développement, on peut raisonner suivant deux catégories de produits. D'abord, les biens et services collectifs dits purs – tels que la justice, la défense -. Ces biens sont essentiellement le monopole du secteur public et leur production a plutôt un effet positif sur l'emploi privé à travers un effet indirect relatif à l'augmentation de la productivité de ce secteur. Ensuite les biens qui peuvent être produits par les deux secteurs – transports, éducation, santé. Dans les premiers stades de développement, ces biens étaient exclusivement produits par le secteur public. Ainsi, la maîtrise des coûts, les facilités de financement à travers la dépense public affectent non seulement la qualité mais aussi les prix de revient de ces biens. Lorsque la substitution est possible par la production du secteur privé, malgré une amélioration de la qualité, les coûts de revient sont tels que les prix par rapport aux biens produits par le secteur public sont élevés. Et compte tenu du niveau des revenus, une large partie de la demande de ces biens s'adressent au secteur public. On aura plutôt un fort degré de complémentarité entre les deux secteurs, et un niveau de substituabilité faible. Par conséquent, l'effet d'éviction sera d'autant plus faible ou inexistant qu'il y aura plus complémentarité que substitution entre les productions des deux secteurs.

4. Conclusion

L'analyse des interactions entre l'emploi public et les performances du marché du travail dans les pays en développement a fait l'objet d'un nombre de travaux très limité malgré l'ampleur du secteur public et l'aggravation du chômage. Si dans les pays développés il est montré que l'emploi public évince l'emploi privé et accroît le chômage, notre contribution théorique à ce sujet suggère que l'emploi public a une influence importante sur les performances du marché du travail des pays en développement. Plus précisément, trois résultats ressortent de notre étude.

Premièrement, l'emploi public à travers des externalités positives accroît la productivité du secteur privé.

Deuxièmement, l'impact de la création d'emplois publics dépend crucialement du type d'emplois publics créés. Deux caractéristiques jouent un rôle prépondérant : le degré de substitution entre la production du secteur public et celle du secteur privé, et la taille des rentes offertes par le secteur public. Ceci suggère que l'emploi public n'évince pas l'emploi privé.

Troisièmement, aucun élément théorique ne justifie l'idée selon laquelle l'emploi public accroît le chômage. Nos résultats suggèrent même que l'emploi public diminue durablement le chômage.

Les résultats de notre article sont limités mais peuvent constituer une base de réponse à des questions auxquelles des recherches futures devront s'attaquer. Il s'agit entre autres de la mise en place d'un cadre méthodologique approprié en vue d'une vérification empirique, d'un approfondissement sur les conséquences de l'emploi public en s'intéressant à la question de la taille optimale de secteur public et enfin d'une réflexion de politique d'emploi compte tenu de cet impact de l'emploi public sur les performances du marché du travail des pays en développement.

Références bibliographiques

Alesina A, S. Danninger et M. Rostagno 2000, *Redistribution through public employment: the case of Italy*, NBER Working Paper, W7387.

Algan Y., Cahuc P. et Zylberberg A. 2002, *Public employment and Labour market performances*, Economic Policy, 34.

Blanchard O. et J. Wolfers 2000, *The role of shocks and institutions in the rise of European unemployment: the aggregate evidence*, Economic Journal, 110, supplement, 1-33.

Demekas D. et Z. Kontolemis 2000, *Government employment, wages and labour market performance*, Oxford Bulletin of Economics and Statistics, 62, 391-414.

Gregory R et J. Borland 1999, *Recent developments in public sector labour markets*, in O Ashenfelter et D. Card (eds) *Handbook of Labour Economics*, Amsterdam : North Holland/Elsevier Science Publisher, vol 3c, chapitre 48, pp. 3573-3660.

Holmlund B. 1993, *Wage setting in private and public sectors in a model with endogenous government behaviour*, *European Journal of political Economics*, 9, 149-162.

— . 1997, *Macroeconomic implications of cash limits in the public sector*, *Economica*, 64, 49-62.

— . et J. Linden, *Job matching, temporary public employment and equilibrium unemployment*, *Journal of Public Economics*, 51, 329-343.

Karras G. 1996, *Private and government employment in the OCDE : productivities and wages*, *Economic Notes*, 29, 267-279.

— . 1996, *The optimal government size in Europe: theory and empirical evidence*, *Economic Inquiry*, 34, 193-203.

Layard R., S. Nickell et R. Jackman 1991, *Unemployment*, Oxford : Oxford University Press.

Malley J. et Moutos T. 2001, *Government employment and unemployment: with one hand giveth the other taketh*, Working Paper, University of Glasgow.

Nickell S. 1997, *Unemployment and labour market rigidities: Europe versus North America*, *Journal of Economic Perspectives*, 3, 55-74.

OCDE 1997, *La mesure de l'emploi public dans les pays de l'OCDE. Sources, méthodes et résultats*, OCDE Document de travail, GD (97)932.

Rodrik D. 1997, *What drives public employment?*, NBER Working Paper, w6141.

Rosen S. 1995, *Public employment, taxes and the welfare state in Sweden*, NBER Working Paper, w5003.